



[Page d'accueil](#)

[Quand les profs...^d
COURRIEL](#)

[Quand les profs...](#)

[Les comités](#)

- [Précarité](#)

[Documents^d
utiles](#)

[Liens](#)

- [Fondation](#)

[Nous contacter](#)

Rédaction: [Clermont Olivier](#)
Secrétariat: [Luc Loignon](#)

Le jeudi 22 mars 2007

[Pour imprimer](#)

Sommaire

- [Équité salariale](#)
- [Bilan de la dernière négociation](#)
- [Parc Orford: manifestation](#)
- [Lutte contre l'homophobie](#)
- [Mobilisation étudiante](#)
- [«Printemps au parking»](#)

▣ Équité salariale

L'assemblée générale du mercredi 21 mars aura été l'occasion de faire le point sur le dossier de l'équité salariale. Produit d'une des plus longues luttes syndicales, le règlement sur l'équité salariale a des impacts sur les enseignant-e-s de cégeps.

Quelques paramètres importants :

- Le réajustement de l'échelle salariale est fixé à 2,35 % pour l'échelon 17. Ce réajustement est régressif, c'est-à-dire qu'il diminue pour chacun des échelons précédents jusqu'à 0 pour les premiers échelons.
- La rétroactivité s'applique à partir de l'année 2003-2004 et le Cégep doit la verser aux enseignant-e-s au plus tard le 22 mai 2007.
- La FNEEQ poursuit les représentations auprès du gouvernement en ce qui concerne les correctifs à apporter aux échelons 18 et 19.

Au-delà de ces considérations, chacun est évidemment intéressé à connaître le montant auquel il a droit!

Le calcul n'est pas simple. Le montant que vous recevrez est déterminé par : votre position dans l'échelle salariale, l'évolution de celle-ci depuis 2003-2004, votre charge réelle de travail durant cette période.

Nous vous fournissons [la méthode](#) (voir la rubrique «Équité salariale et rétro») qui vous permettra d'établir le montant

calculatrice et retro) qui vous permettra d'établir le montant approximatif que vous devriez recevoir.

À défaut de vous prêter à ce jeu « comptable », nous avons établi ce montant pour quelques catégories fréquemment rencontrées. Ainsi, une enseignante ou un enseignant qui a travaillé à temps plein durant toute la période devrait recevoir :

Echelon	
17-1	227 \$
17-6	1 064 \$
17 (max)	2 230 \$
18-1	488 \$
18-8	1 695 \$
18 (max)	1 551 \$
19-1	587 \$
19-8	1 243 \$
19 (max)	1 234 \$

Pour de l'information supplémentaire ou plus de précision sur ce dossier, vous pouvez contacter Claude Tétréault au poste 330.

Bilan de la dernière négociation

Ronald Cameron, président de la FNEEQ, est venu présenter à l'assemblée le [bilan de la dernière négociation](#). D'entrée de jeu, M. Cameron convenait que cette dernière négociation n'a pas permis d'atteindre nos objectifs. La FNEEQ et ses syndicats affiliés n'entendent pas en rester là. Les questions que nous avons évoquées en négociations sont trop importantes pour attendre la fin de la convention collective en 2010, notamment quant à la tâche enseignante.

Malgré le caractère extrêmement contraignant de la Loi 142, la FNEEQ entend saisir toutes les opportunités pour porter les revendications des enseignant-e-s sur la tâche qui s'est considérablement alourdie au fil des réformes.

Par ailleurs, d'autres dossiers majeurs nous interpellent :

- L'évaluation des enseignements
- Les travaux sur la relativité salariale
- Les travaux réalisés par le comité national (paritaire) sur la profession enseignante
- Les travaux sur le régime de négociations dans le secteur public

Nous dressons donc un bilan tourné vers l'avenir qui doit s'inscrire dans la conjoncture forcément transformée suite aux élections du 26 mars 2007.

📍 Parc Orford: Manifestation



La coalition « [SOS parc Orford](#) » poursuit sa lutte contre la privatisation du parc. Vous êtes conviés à une manifestation d'appui et de solidarité pour souligner le premier anniversaire de la coalition:

- Ce dimanche 25 mars 2007, à midi, à la mairie du Canton d'Orford.

📍 Lutte contre l'homophobie



Journée internationale contre l'homophobie

Le 17 avril dans les cégeps.

Une table nationale de lutte contre l'homophobie regroupant l'ensemble des partenaires du monde de l'éducation a été créée. Dominique Dubuc, de notre syndicat, participe aux travaux de cette table à titre de représentante de la FNEEQ, de la CSN et de la FEESP (secteur public).

La table lance une [opération nationale de sensibilisation](#) à la problématique de la lutte contre l'homophobie qui se tiendra le 17 avril 2007 dans les cégeps. À suivre.

📌 Mobilisation étudiante

Les étudiantes et étudiants tiendront une assemblée générale le mardi 27 mars 2007 de 11 h 30 à 13 h 30 (sans levée de cours). Lors de cette assemblée, les étudiant-e-s se prononceront sur l'opportunité de tenir une journée de grève le jeudi 29 mars 2007. Cette mobilisation s'inscrit dans la double perspective du droit à l'éducation pour tous et de la lutte contre le dégel des frais de scolarité.

La Loi 142 interdit de donner quelques consignes que ce soit aux enseignant-e-s quant au comportement à adopter s'ils ont des cours au moment de la tenue de l'assemblée générale ou de l'éventuelle journée de grève. Nous vous recommandons donc de vous servir de votre habituel bon jugement en espérant que la direction du Cégep saura prendre les justes décisions afin d'éviter la répétition des événements d'un certain mois d'avril 2004 !

📌 « Printemps au parking »

Le comité des transports du Cégep travaille actuellement à diverses hypothèses concernant le transport étudiant en lien avec l'utilisation des stationnements. La direction mène une consultation sur le [site intranet du Cégep](#) (à laquelle nous vous invitons à participer) sur le projet en cours d'élaboration. Par ailleurs, le comité veut revoir les règles actuelles d'utilisation des stationnements.

Dans le cadre des discussions, les éléments suivants sont soulevés :

- modification au système de vignettes jaunes et vertes qui serait remplacé par une vignette « pavillonnaire » garantissant à 99 % une place de stationnement à chacun;
- cette vignette serait à un coût médian (entre le coût actuel de la vignette jaune et celui de la verte), soit autour de 200 \$ par année;
- le paiement de celle-ci pourrait s'effectuer par une retenue sur la paie;
- des espaces de stationnement seraient réservés pour des horodateurs qui permettraient aux visiteurs occasionnels de stationner près des pavillons. Ce système serait en opération en continuité (24 heures/7 jours par semaine);
- la majoration des coûts (vignettes et horodateur) permettrait de soutenir financièrement le « projet de passe universelle étudiante pour le transport en commun ».

Vous avez des questions, des commentaires, des propositions? N'hésitez pas à nous les faire connaître.